



Taxe d'apprentissage 2018

CAVISION 55N2819

PROD Communion

ROLL <u>3-3</u>	SCENE <u>5</u>	SHOT <u>1</u>	TAKE <u>2</u>
-----------------	----------------	---------------	---------------

DIRECTOR: JB Germain SHOW#:

CAMERA: N. CONTANT DATE: 19/11/13

DAY NIGHT INT EXT FILTER MOS SYNC

master pro assistant réalisateur

Laurence Moinereau

06 83 72 54 52
laurence.moinereau@univ-poitiers.fr

Université de Poitiers
UFR Lettres et Langues
Bâtiment A3

1 rue Raymond Cantel, TSA 11102
86073 Poitiers cedex 9

----- Master professionnel Assistant réalisateur -----

Le **Master professionnel Assistant réalisateur** est une nouvelle formation ouverte à la rentrée 2012 par le département Arts du spectacle de l'Université de Poitiers. Dans le secteur de la production audio-visuelle, le métier d'assistant réalisateur est un métier à part entière, auquel ne prépare actuellement aucune université ni école de cinéma publique en France.



Objectif / métier

L'assistant est le collaborateur artistique et technique privilégié du metteur en scène. Il prépare et supervise le tournage en s'efforçant de rendre les exigences de la mise en scène compatibles avec les contraintes budgétaires et techniques du projet. Autrefois nommé « chef de plateau », il donne le tempo du tournage et fait le lien entre les membres de l'équipe et le réalisateur. Certains assistants évoluent ensuite vers la réalisation, ou la direction de production.



Connaissances

La formation vise l'acquisition des compétences suivantes :

- 1/ **Une connaissance précise du contexte de production d'un film et du fonctionnement d'un tournage.** Des cours consacrés au droit de l'audio-visuel, au contexte institutionnel, aux mécanismes de la production et aux différents métiers du cinéma sont donnés par des intervenants professionnels.
- 2/ **Une pratique des techniques de l'assistant.** Les étudiants sont formés en ateliers au travail sur le scénario, à l'élaboration des documents de travail de l'assistant (dépouillement, plan de travail) et à la maîtrise de logiciels spécialisés. Ils occupent ensuite les postes d'assistants sur des tournages dirigés par un réalisateur professionnel avec une équipe de techniciens professionnels.
- 3/ **Une capacité à comprendre le processus de création.** Des séminaires d'histoire et d'esthétique du cinéma sont dispensés par des universitaires, enseignants de la filière. En deuxième année de Master, les étudiants travaillent sur l'œuvre d'un cinéaste français contemporain et organisent une rencontre avec lui.



Stages

Deux stages sont prévus en cours de cursus : un stage d'un mois minimum en première année, et un stage d'un mois et demi minimum en deuxième année. Ces stages augmentent de façon significative les chances d'insertion professionnelle.

Ils interviennent en 2017-2018 dans le master



✎ Jules Zingg (réalisateur et ancien assistant), Stylianos Pangalos (réalisateur), Franklin Ohannessian, Anthony Moreau (assistants réalisateur), Sébastien Hussenot (producteur), Stephen Sez nec (directeur de production), Cendrine Lapuyade (directrice de casting), Gertrude Baillot, Gilles Porte et Nicolas Contant (directeurs de la photographie), Catherine Schwartz (monteuse), Nicolas Lefebvre (chef décorateur), Benoît Perraud (ingénieur du son), Charles Jodoin-Keaton (scripte), Delphine Birarelli (maquilleuse), Isabelle Ledit (costumière), François Pascaud et Anaïs Garnier (régisseurs), Pier Lamandé (acteur, metteur en scène de théâtre, assistant à la mise en scène).

----- La taxe d'apprentissage : un outil au service de l'insertion professionnelle -----

L'insertion professionnelle des étudiants est la priorité du master. Elle est valorisée tout au long du cursus par le biais des interventions de professionnels, et par le biais des stages. La première année est validée par un stage d'un mois minimum, la seconde par un stage d'un mois et demi minimum sur un tournage.

En choisissant de nous verser votre taxe d'apprentissage, vous contribuerez au développement de cette formation, en nous permettant :

- ⇒ d'acquérir du matériel technique
- ⇒ de multiplier les invitations de professionnels
- ⇒ de financer des déplacements d'étudiants en France ou à l'étranger dans le cadre de la formation, en particulier lors des stages



Le **logo de votre entreprise** figurera sur notre site internet, et sur les documents de communication de la formation. Il sera mis en valeur lors des événements organisés par le master (projection des films réalisés avec les cinéastes invités, partenariat avec les festivals régionaux).



Une **newsletter** vous sera adressée en janvier 2019 pour vous rendre compte précisément de l'usage que nous avons fait de votre contribution.

----- 🔴 Important -----

La taxe d'apprentissage sera versée au comptable de l'Université de Poitiers. **Pour que nous puissions vérifier que le versement est bien effectué sur le budget du master, merci de bien vouloir nous renvoyer une copie de votre bordereau de versement.**

Comment nous verser votre taxe d'apprentissage ?

Important

La réforme de la taxe d'apprentissage qui entrée en vigueur en 2015 interdit dorénavant aux entreprises de verser la partie « Hors Quota » de la taxe aux Centres de Formation des Apprentis - sauf dans le cas où elle sert à compléter le concours financier. Dans tous les autres cas, si vous ne choisissez pas de flécher une formation, cet argent tombe dans les « fonds non affectés ».

La catégorie B du Hors Quota est réservée uniquement aux formations allant au-delà de bac + 2 : c'est le cas de notre Master professionnel Assistant réalisateur.



Le versement de la taxe d'apprentissage s'effectue via un OCTA agréé (organisme collecteur de la taxe d'apprentissage).

Vous devez alors remplir le bordereau de l'OCTA choisi (téléchargeable sur le site de l'OCTA). Sur ce bordereau, dans la partie intitulée « Affectations aux Etablissements d'enseignement », indiquez bien le nom :

**« Master littératures écrans scènes – Arts du spectacle – Cinéma –
Université de Poitiers – UFR Lettres et Langues (code UAI : 0860990J) »**

suiivi de l'adresse suivante :

« 15 rue de l'Hôtel Dieu 86034 Poitiers Cedex »



Voici un exemple de bordereau rempli

Nom de l'école	Adresse	Zone réservée	Cat. A	Cat. B
Master littératures écrans scènes Arts du spectacle – Cinéma Université de Poitiers UFR Lettres et Langues	15 rue de l'Hôtel Dieu 86034 Poitiers Cedex			X



**Date limite de versement
le 28 février 2018**



Envoyez-nous une copie de votre bordereau de versement

Ce document nous permettra de faire la preuve de votre fléchage, et de prévenir toute erreur dans le circuit complexe de versement de la taxe.



à renvoyer

soit par courriel :

laurent.guillet@univ-poitiers.fr

+ copie à laurence.moinereau@univ-poitiers.fr

soit par courrier :

Laurence Moinereau

UFR Lettres et Langues

Bâtiment A3

1 rue Raymond Cantel

TSA 11102

86073 Poitiers cedex 9